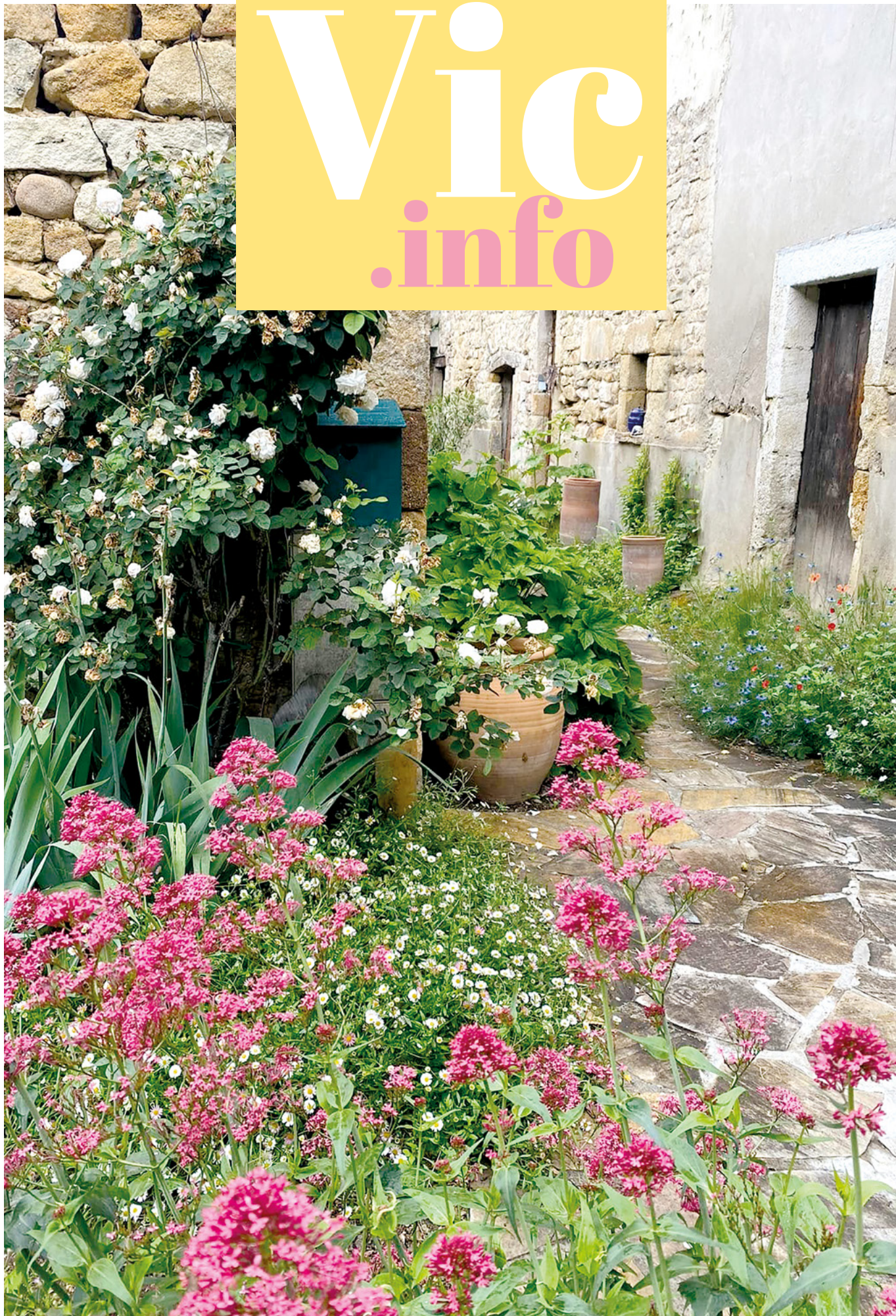


Vic .info



Édito

Chères Vicomtoises,
Chers Vicomtois,



À l'issue des élections municipales, vous nous avez renouvelé votre confiance pour conduire notre commune. Je tiens à vous en remercier sincèrement. Ce choix exprime à la fois la reconnaissance du travail accompli et l'adhésion à la dynamique que nous portons collectivement. Il nous engage surtout à être à la hauteur, avec sérieux, humilité et détermination. Soyez-en assurés : avec l'équipe municipale, nous mettrons tout en œuvre pour tenir les engagements pris devant vous.

Ce nouveau mandat s'ouvre sur les chapeaux de roue ! Les projets sont nombreux, dans la continuité du travail engagé ces dernières années, mais avec une impulsion renouvelée et une motivation intacte. Notre ambition est claire : poursuivre le développement de Vic-le-Comte en préservant ce qui fait sa qualité de vie et en préparant l'avenir.

Mais ce début de mandat s'inscrit aussi dans un contexte exigeant. L'actualité nous percute, sans pour autant nous déstabiliser. Nous gardons le cap, avec lucidité et prudence. Dès les premiers jours, le vote du budget en avril nous a conduits à faire des choix difficiles,

parfois très difficiles. Alors même que l'État nous confie davantage de responsabilités, il réduit dans le même temps nos ressources. Après plusieurs années d'optimisation de notre fonctionnement, les marges de manœuvre sont très limitées.

Notre choix a été clair : préserver nos services publics, qui font la force et l'attractivité de notre commune et de notre vivre ensemble. Refusant de les affaiblir, nous avons poursuivi les économies possibles et décidé, avec responsabilité, une hausse mesurée des impôts pour compenser ces pertes de recettes subies.

Ce numéro vous propose de découvrir les nombreux projets et actions qui illustrent une commune en mouvement : cadre de vie, environnement, enfance, culture, sport, services... Il témoigne de l'énergie collective qui anime Vic-le-Comte et de l'engagement de toutes celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle lecture... et un bel été à Vic-le-Comte, placé sous le signe de la convivialité, du partage et du plaisir d'être ensemble.

Bel été à toutes et tous !

Antoine Desforges

Maire de Vic le Comte

•••

Président

de Mond'Arverne Communauté

•••

Conseiller Départemental
du Puy-de-Dôme

Sommaire

3. BON À SAVOIR

France Identité et les CNIe
Du nouveau pour l'EHPAD Montcervier
CIAS et SSIAD Montcervier

4. LE BUDGET 2026

8. CADRE DE VIE - URBANISME

Sécurisation Bargoin
Lotissement Clos de la Molière
PLUi et SCoT
Mise en fonctionnement du parc photovoltaïque
Vic' investie pour l'environnement
J'aime ma ville, je la respecte !

13. SERVICES DE PROXIMITÉ

L'actu France Services

14. ÉDUCATION • ENFANCE • JEUNESSE

Le CME : ancien et nouveau mandat
Point sur le chantier Écoles de Longues
Dispositif Argent de Poche

16. CULTURE • PATRIMOINE • VIE ASSOCIATIVE

Retour en images
L'actu patrimoine de la ville

18. ÉCONOMIE

Du nouveau côté pros et services

20. SE DÉPLACER AUTREMENT

Zoom sur vos transports au quotidien
Plan de mobilité de Mond'Arverne Communauté

22. MON QUOTIDIEN

L'actu en bref des services municipaux
L'été dans vos services

23. EXPRESSIONS DES GROUPES POLITIQUES

Ils ont la parole



Des infos

PRATIQUES



FRANCE
IDENTITÉ

L'identité numérique certifiée avec France Identité

Accédez à des démarches sensibles 100% en ligne et en toute sécurité.

Nouveau service public entièrement dématérialisé et accessible via une application, il permet de confirmer votre identité.

Avec FRANCE IDENTITÉ vous pouvez :

- réaliser une procuration de vote dématérialisée sans vous présenter en commissariat ou gendarmerie ;
- accéder à MaPrimeRénov ;

- accéder à Mon Compte Formation ;
- présenter votre permis de conduire numérique (valable lors d'un contrôle routier) ;
- ou votre carte vitale ;
- créer votre CNIe : carte nationale d'identité électronique certifiée.

Comment obtenir votre carte d'identité numérique :

- 1- créer votre identité via l'application ;
- 2- lancer la demande de certification ;

3- confirmer votre e-mail, entrer votre code personnel puis lire votre CNI avec le NFC.

4- certifier votre identité dématérialisée en mairie sur rdv en présentant votre CNI, votre téléphone contenant le QRCode reçu à la fin de votre démarche initiale.

Suite à votre rdv vous recevrez sous 48h le résultat de votre demande de certification dans l'application et par e-mail.

L'EHPAD de Vic-le-Comte devient la Résidence Roland Blanchet



Avec l'accord de son épouse Huguette et de sa famille, le Conseil d'Administration de l'EHPAD a adopté à l'unanimité le changement de nom de ce dernier afin de rendre hommage à Roland BLANCHET, qui nous a quitté en août 2025. Ayant œuvré pour l'aboutissement de ce projet durant de longues années en tant que Maire de Vic-le-Comte de 2008 à 2020 et ayant présidé au Conseil d'Administration,

c'est son engagement complet qui est ainsi célébré par cette action.

Une cérémonie sera organisée à la mi-2026, pour inaugurer officiellement cette nouvelle dénomination.

À noter : Mme Michelle Pierret est la nouvelle directrice de l'EHPAD Montcervier intercommunal rassemblant l'EHPAD de Vic-le-Comte (EHPAD Roland Blanchet) et celui des Martres-de-Veyre (EHPAD Jolivet).

Les services d'aides à domicile de Mond'Arverne

LE CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CIAS de Mond'Arverne propose depuis janvier 2024 des services afin de garder son autonomie à domicile pour les plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap de moins de 60 ans. Portage de repas, aide à la personne, soins infirmiers, accompagnement ESA (Équipe spécialisée Alzheimer), etc., autant de services de proximité qui s'adaptent aux besoins de chacun. Toutes ces aides sont adaptables (ponctuelles ou régulières) et éligibles au crédit d'impôt et aux aides financières.

CONTACT :

du lundi au vendredi de 8h30-12h30 et de 14h-17h
16 bd de Beussat à Vic'
04 73 69 24 28 – serviceautonimie@cias.mond-arverne.fr

LE SSIAD (SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)

Il s'agit d'un service annexé à l'ehpad Le Montel et travaillant en collaboration avec le CLIC de Billom et Issoire. Il s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'un cadre de santé, d'une infirmière coordinatrice, de 19 soignants (4 Aides Médico-Psychologique et 15 Aides-Soignantes) et d'un agent administratif. Les soins sont destinés aux personnes de plus de 60 ans malades ou dépendants et aux personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques. Ils concernent les soins à domicile tels que les soins infirmiers de base, l'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne, mais aussi un soutien relationnel et psychologique pour un retour à l'autonomie, le maintien des liens sociaux et familiaux, etc. Les interventions à domicile sont assurées 7 jours/7 de 7h15-12h45 et de 17h-20h.

CONTACT :

de 8h15 à 17h15 / 04 73 39 18 99
3 rue du Parc à Saint-Amant-Tallende

Le budget 2026

Malgré les bons résultats dégagés en 2025, le contexte national de plus en plus difficile pour les collectivités territoriales contraintes de participer encore au redressement des comptes publics de l'État, a conduit à aborder le budget primitif 2026 avec la recherche du juste équilibre entre réduction des dépenses et majoration des recettes.

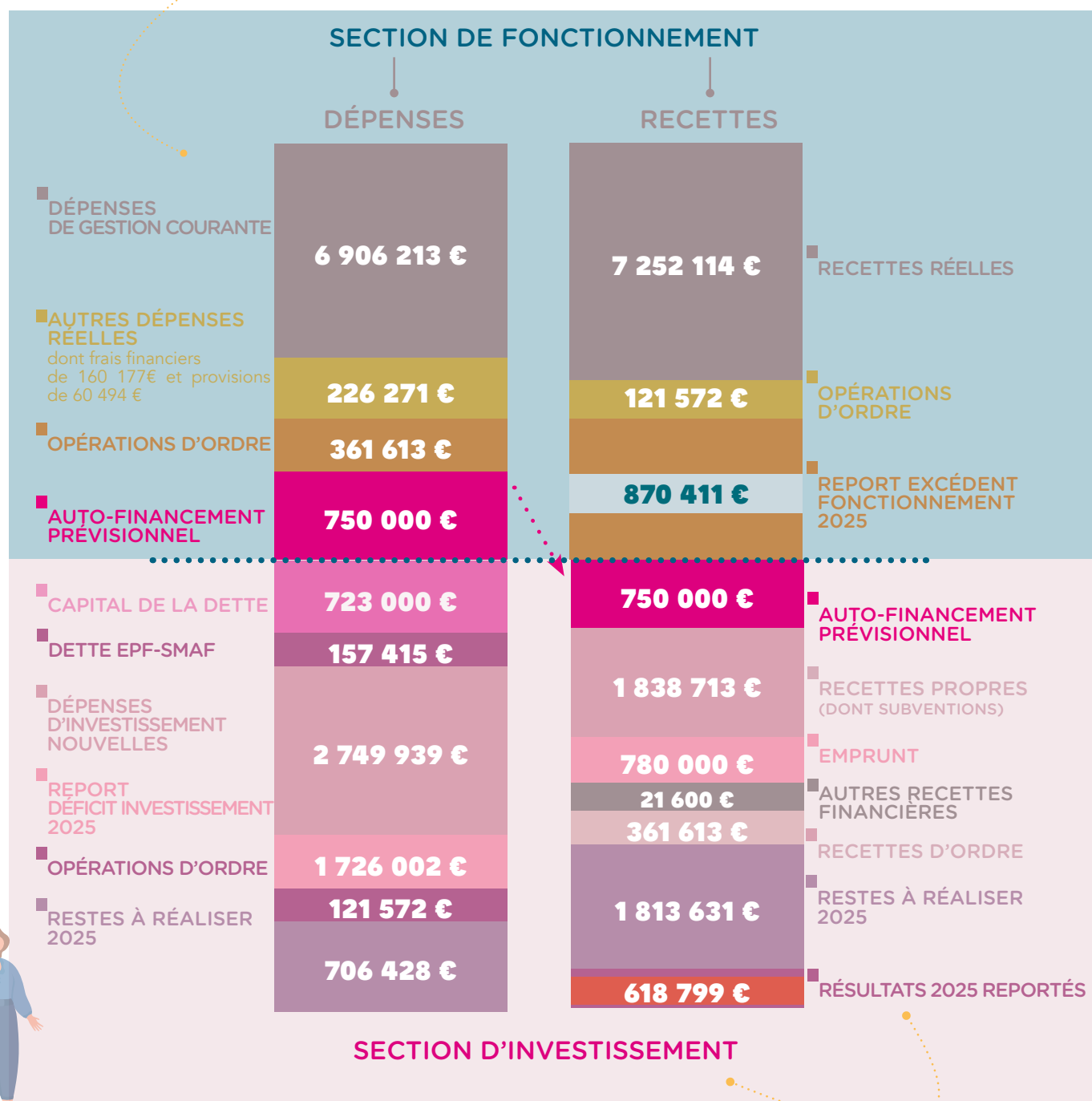
Aussi, en fonctionnement, **le budget est construit avec rigueur**, tout en ayant à cœur de préserver les politiques

publiques notamment s'agissant du cadre de vie, de l'enfance-jeunesse et de la culture-événementielle ; pour cela l'utilisation du levier fiscal est nécessaire cette année.

En investissement, **les prévisions budgétaires et les priorités sont ajustées** en fonction des incertitudes pesant sur les recettes pour permettre la réalisation du programme politique, notamment le démarrage de la phase 2 du projet de rénovation des écoles de Longues.

C'est dans ce contexte que le budget a été adopté lors du Conseil Municipal du 29 avril 2026. Il s'élève à 8 244 097 € en fonctionnement et 6 184 356 € en investissement.

LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS DU BUDGET 2026



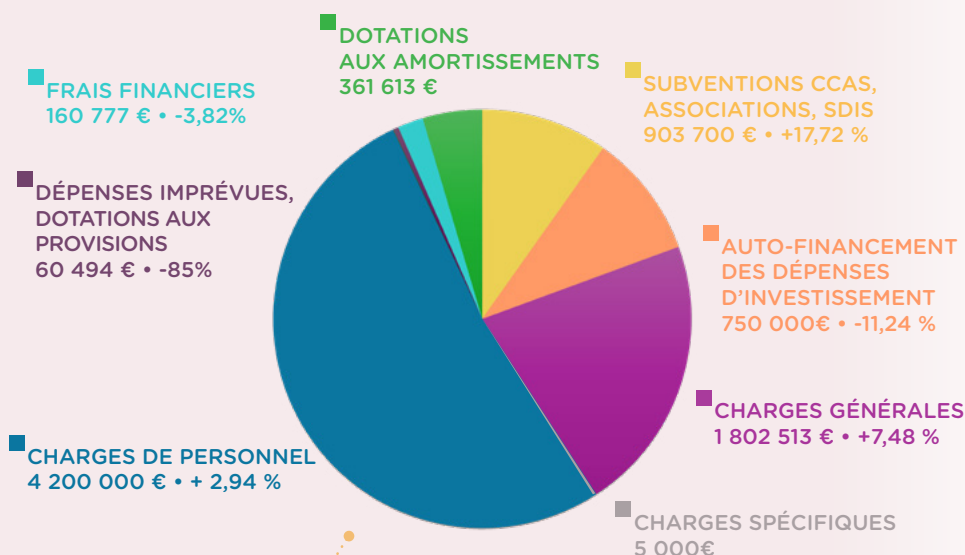
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget communal 2026 est marqué par le contexte national de réduction du déficit public avec un effort conséquent demandé aux collectivités locales (1,5 milliards d'€ pour les communes).

Cela se traduit d'abord par la recherche d'économies alors que de nombreuses sont déjà réalisées depuis plusieurs années et aussi par des recettes supplémentaires nécessaires pour

équilibrer le budget. Globalement, **la section s'équilibre à 8 244 097 €.**

LES DÉPENSES



8 244 097 €

1° / HAUSSE DES CHARGES FIXES ET INCOMPRESSIBLES, qui s'imposent à la ville

- Hausse globale des dépenses pour 2026 de 2% en raison de l'inflation
- Hausse des cotisations au SDIS et à Territoire d'énergie (+ 40 000 €),
- 3 % d'augmentation de la masse salariale en raison de l'évolution des carrières, et surtout de **nouvelles obligations réglementaires** (+ 80 000 €) (hausse de la cotisation CNRACL et de l'assurance statutaire).

2° / MAINTIEN DU NIVEAU HABITUEL DE DÉPENSES POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES ESSENTIELLES

- Maintien **subventions ordinaires et exceptionnelles aux associations** (74 000 €),
- Réduction des **dépenses d'entretien des bâtiments et véhicules** (-28 000 €) et hausse du budget entretien stades, city et espaces verts (+35 000 €)
- **Maintien du programme culturel annuel** + Un Jour en Renaissance (+20 000 €)
- **Enfance-jeunesse** : budget maintenu
- **CCAS, Alimentation et Vie des Aînés** : budget maintenu
- **Fonctionnement des services publics (France Services, titres identités...)** : budget maintenu

LES RECETTES

1° / HAUSSE MODÉRÉE DES TARIFS MUNICIPAUX

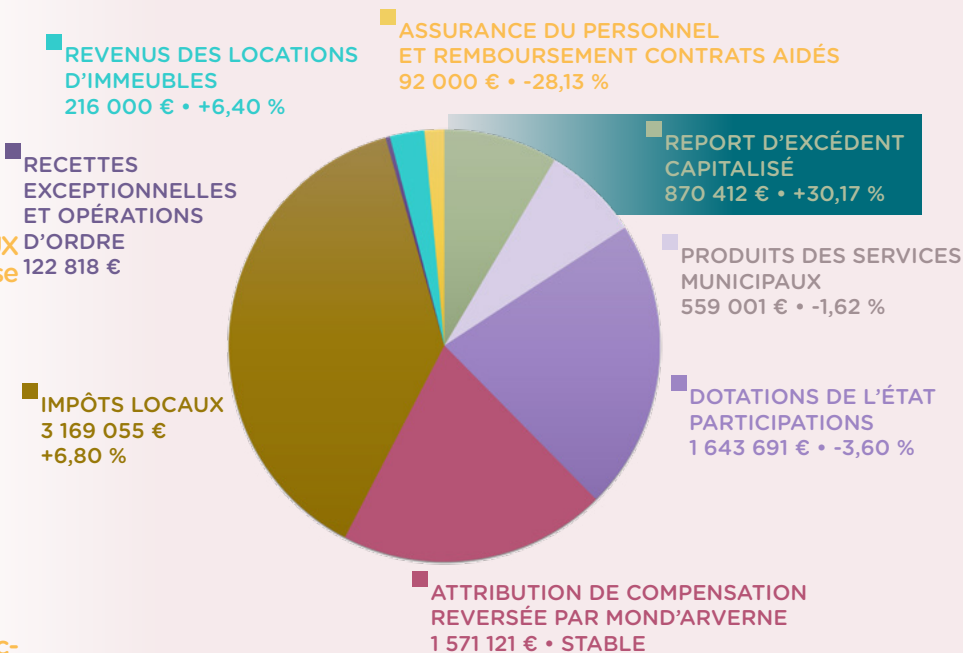
Hausse de 2 % correspondant à l'inflation.

2° / HAUSSE DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX pour compenser l'importante baisse des dotations décidée par l'État

Augmentation des bases de la taxe foncière de seulement 1,3 % qui conduit à augmenter les taux d'impôts locaux de 5%.

Perte de recettes décidée par l'État : baisse importante de la dotation de compensation pour l'exonération de la taxe foncière des locaux industriels (-120 000€)

3° / HAUSSE DE L'EXCÉDENT de fonctionnement reporté de l'année 2025 (+200 000€)



UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT

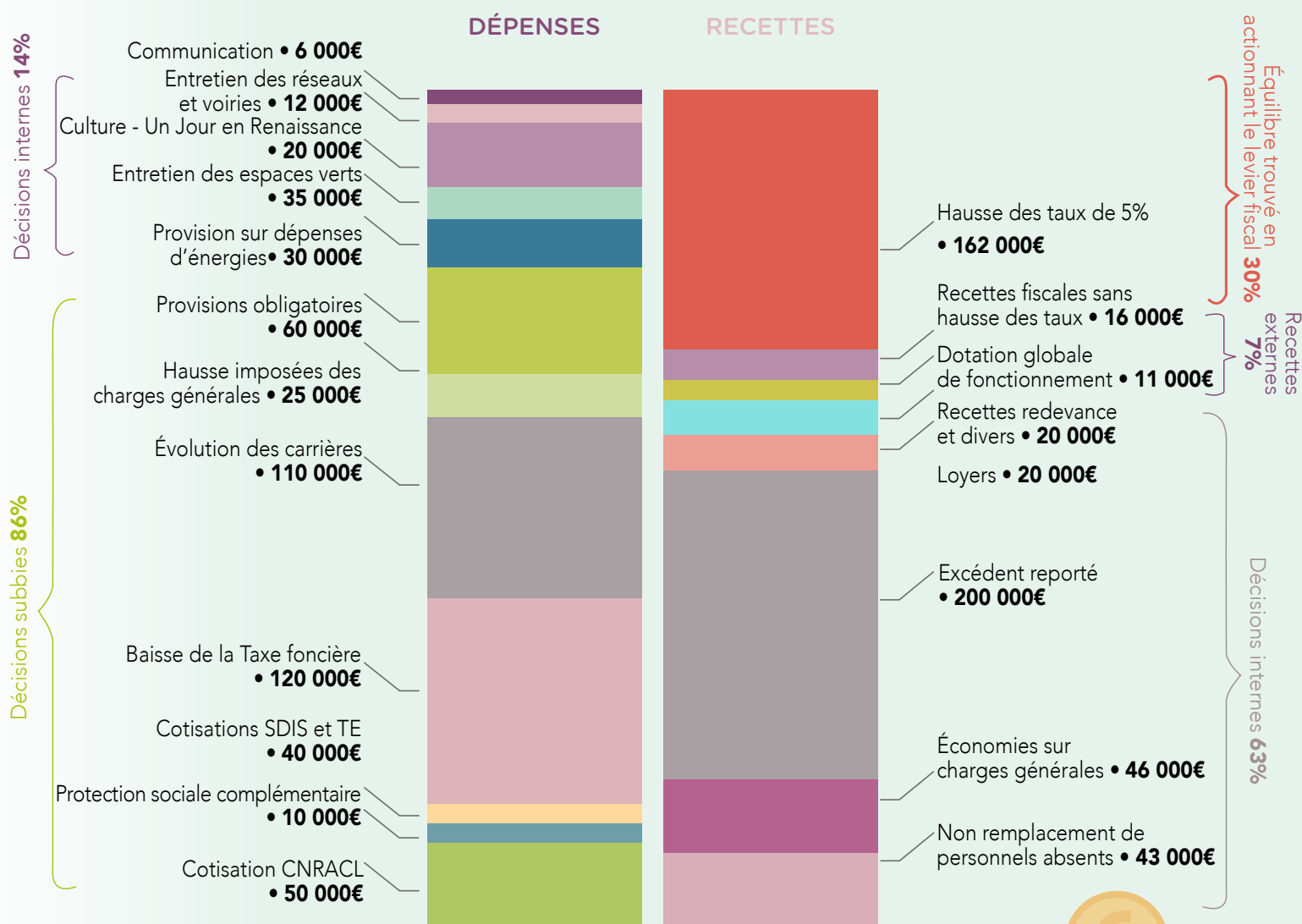
IMPACT DE + 518 000€ dont 86% relèvent de décisions externes subies

Très largement subie en raison de choix externes imposés à la ville, cette évolution de + 518 000€ de dépense est largement financée grâce aux efforts réalisés par la ville. En effet, cette somme est compensée à hauteur de :

- 63,5% par des choix de l'équipe municipale, notamment la réalisation de nouvelles économies.
- 7% par des recettes nouvelles provenant de l'extérieur.

Face à ce déséquilibre, l'utilisation du levier fiscal est au final la seule solution pour faire face à cette augmentation imposée des charges, **tout en maintenant un niveau de service public de qualité** qui fait l'attractivité de la commune et la qualité du cadre de vie. Le budget 2026 prévoit donc une hausse des taux de fiscalité de 5%, qui permet ainsi de financer 30% des dépenses supplémentaires imposées.

SOLDE DES DÉPENSES EN PLUS ET RECETTES EN MOINS PAR RAPPORT AUX RECETTES SUPPLÉMENTAIRES ET RECHERCHES D'ÉCONOMIES :



À noter : Il convient de noter qu'un travail important d'économies a été mené depuis 2023 avec 250 000€ d'économies réalisées et qu'il est donc difficile d'actionner à nouveau ce levier sans remettre en cause des politiques publiques jugées essentielles pour répondre aux besoins des habitants.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement nouvelles qui sont de l'ordre de 2,75 M€ cette année auxquelles s'ajoutent les Restes à Réaliser 2025 (+ 700 000 €), ce qui fait de 2026 une année dense en effort d'équipements, marquée par le démarrage

de la tranche 2 du projet de rénovation des écoles de Longues. Certaines recettes sont en évolution comme le FCTVA et les subventions nouvelles, mais d'autres en diminution notamment la taxe d'aménagement qui est estimée en diminution de 60 000 € par

rapport au BP 2025. Le niveau d'emprunt revient à un niveau plus habituel à 780 000 € cette année malgré la difficulté à majorer l'autofinancement, c'est-à-dire le virement prévisionnel de la section de fonctionnement qui reste à 750 000 €.

LES RECETTES

1 L'AUTO-FINANCEMENT

Il est généré par un prélèvement sur la section de fonctionnement (750 000€), les amortissements (361 613€).

•• 1 111 613 €

2 LES RECETTES PROPRES D'INVESTISSEMENT

FCTVA, taxe aménagement et produit des cessions

•• 827 675 €

3 L'EXCÉDENT REPORTÉ

•• 618 799 €

4 L'EMPRUNT & AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Emprunt classique : 780 000 €
Autres immobilisations EPF : 21 600 €
Report solde 2025 : 376 826 €

•• 1 178 426 €

5 LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Nouvelles + Reste à Réaliser 2025

•• 2 447 843 €

LES DÉPENSES

LES SPORTS & LES LOISIRS

• Achats de nouveaux mobiliers et jeux pour le **Parc Montcervier** : 20 000 €

• Salle d'activité de la **Résidence Bargoin** : 125 000 € (suite)

•• 145 000 €

BÂTIMENTS

• Travaux divers : cavurnes, changements de portes, sécurisation France Services, etc : 79 000 €

• Restauration de biens patrimoniaux : 16 784 €

• Mise aux normes de sécurité des bâtiments : 30 000 €

•• 125 784 €

AUTRES

Opérations d'ordres et patrimoniales, déficit antérieur reporté

•• 1 187 574 €

LA VOIRIE

• Enfouissement de Points de Collecte de Proximité prioritaires, parking Dojo, voirie, entretien des chemins, curage de fossés, diverses reprises trottoirs etc.

•• 220 700 €

LES ÉCOLES

• Fin de la Tranche 1 construction du **restaurant scolaire de Longues** : 103 285 €

• Démarrage de la Tranche 2 pour l'**École Sonia Delaunay** : 721 715 €

• École transitoire avec achats de bâtiments modulaires : 300 000 €

• Autres : 113 042 €

•• 1 238 042 €

LE PATRIMOINE HISTORIQUE

Sainte Chapelle :

• Restauration du retable : 360 000 €

• Travaux d'entretien et étude pour la restauration de la toiture nord : 44 000 €

• Huisseries du **Chai** : 35 000 €

•• 439 000 €

L'ESPACE PUBLIC

• Aménagements de sécurité et de parkings (Plan Guide) : 122 000 €

• Étude pour la vidéo surveillance : 4 200 €

•• 126 200 €

AFFAIRES FONCIÈRES

• **Secteur Macharat** (travaux de viabilisation) : 31 500 €

• Projet réhabilitation d'une friche industrielle (anciens terrains Faure) : 167 000 €

•• 198 500 €

LES RESTES À RÉALISER DE 2025

Subventions d'équipements à Territoire d'Énergie, Travaux divers, Tranche 1 Restaurant scolaire, Plan Guide, Salle d'activité de la résidence Bargoin, etc.

•• 706 428 €

6 184 356 €

EMPRUNTS

• **Emprunts** (capital de la dette) : 723 000 €

• **Participation EPF-SMAF** : 157 415 €

•• 880 415 €

LES AUTRES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

• Éclairage public : 30 000 €

• Achats de logiciels : 3 000 €

• OPAH et Aide à la rénovation des façades : 40 000 €

• Participation à MondArverne pour la réalisation de logements : 19 300 €

•• 92 300 €

LES ACHATS MATÉRIELS

Divers mobiliers et matériel informatique pour les services et écoles

•• 152 713 €

Le détail du budget 2026 est disponible sur le site internet de la ville à la rubrique Ma Ville / Budget Municipal

et aussi...

Des actions ET DES PROJETS



LES PETITS CHANTIERS D'ENTRETIEN

Au quotidien, les équipes techniques municipales œuvrent pour améliorer notre espace de vie.

Ainsi, le renforcement des équipements de proximité s'est illustré récemment avec l'installation de tables de pique-niques au pont de Binet, à l'espace Triolet et au Colombier ou encore avec la réalisation de butées de stationnement posées sur le parking impasse Bargoin, afin de protéger durablement la clôture qui vient d'être remise à neuf par un prestataire extérieur.



Pour entretenir le cadre de vie naturel de la ville, une opération de taille des arbres a été réalisée au mois de mars sur l'ensemble de la traversée de Longues, incluant le boulevard du Comté et le boulevard du Général de Gaulle.

AFFICHAGE ASSOCIATIF

Plusieurs panneaux d'affichage associatifs sont accessibles sur la commune. Ils sont situés à Vic' au stade André Boste, à la bascule au niveau du rond-point entre le bd André Boste et la rue Jean Mouly et à Longues au niveau de la gare.



MISE EN FONCTIONNEMENT DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Le parc de panneaux photovoltaïques situé sur l'ancienne décharge communale Neufont, fermée dans les années 80-90 est désormais en fonctionnement.

Ce projet réalisé par ENERCOOP a une emprise foncière d'environ 8325 m², il est constitué de 1600 panneaux à une puissance crête d'environ 700 kWc. Il produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 415 personnes soit 875 MWh/an. La surface des modules PV est de 3150 m² ce qui représente 70 tonnes de CO₂ évité /an.



SÉCURISATION BD BARGOIN / ROUTE D'AMBERT

Suite à de nombreux signalements de vitesse excessive constatée sur le boulevard Jean-Baptiste Bargoin et sur la route d'Ambert, cet axe d'entrée de ville avait fait l'objet d'une étude d'aménagement de sécurité par les services du département, gestionnaire de ces voies.

pour réduire la vitesse. Une limitation de vitesse à 30 km/h a d'ailleurs été appliquée au droit de ces aménagements et a été étendue sur tout le boulevard.

Les îlots en pleine terre ont été végétalisés et plantés par les services techniques de la ville.

Après plusieurs échanges avec les services de la ville et du département, le projet de sécurisation sur la RD n°225 est entré dans sa phase opérationnelle en début d'année. Les travaux ont consisté à créer 2 écluses simples centrales et 2 plateaux

Des barrières et potelets ont également été installés le long de la route d'Ambert afin de sécuriser le cheminement piéton depuis le bourg et de maîtriser le stationnement côté habitations.

LOTISSEMENT LE CLOS DE LA MOLIÈRE



2 bâtiments de 8 logements chacun sont en cours de construction par Auvergne Habitat sur le lot n°1. Les travaux de maçonnerie et de couverture devraient être finalisés d'ici le mois de juillet permettant ainsi le démontage de la grue. La construction des 4 maisons individuelles démarrera en septembre.

Au final : 24 logements vont se construire au lotissement Le Clos de la Molière



REPLACEMENT DES PORTES ET FENÊTRES DU CHAI

Le Chai va faire l'objet de travaux sur les mois de mai et juin. Les actuelles portes en bois laisseront place à de grandes portes vitrées qui apporteront davantage de lumière et mettront en valeur ce bâtiment communal. Les fenêtres du rez-de-chaussée seront également remplacées, tout en préservant l'architecture et le caractère patrimonial de cet édifice.

Coût des travaux : 33 400 € TTC

MISE EN PLACE DES COMPTEURS D'EAU COMMUNICANTS

Le Syndicat Mixte de l'Eau (SME) de la Région d'Issoire, en charge de la distribution de l'eau potable, travaille avec SUEZ à la modernisation du service pour mieux gérer cette ressource si précieuse. De ce fait, une campagne de remplacement des compteurs d'eau sera effective sur la commune de juillet à décembre 2026 afin d'installer les nouveaux dispositifs permettant la télérelève.

Ces nouveaux compteurs, installés gratuitement, permettent de suivre votre consommation jour après jour sur internet par le biais de la télétransmission afin de mieux gérer vos besoins.

Vous pouvez également être alerté par mail ou sms d'une fuite d'eau ou encore faire des économies en utilisant l'application d'accompagnement dédiée.

Ainsi, les compteurs ne seront plus relevés « manuellement » lors d'un déplacement et votre facturation correspondra à vos consommations réelles sans être seulement estimées comme auparavant.

Pour l'installation, chaque foyer recevra un courrier d'information pour s'adapter au mieux au terrain :

- soit le compteur est accessible sur le domaine public et votre présence n'est pas nécessaire ;
- soit il ne l'est pas et vous devrez fixer un rendez-vous avec le service client.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS :

SME d'Issoire – www.sme-issoire.fr / 04 73 96 68 01

PROJET D'IMPLANTATION D'ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE À VIC' ET LONGUES

La commune informe les habitants de deux projets d'implantation d'antennes relais 5G portés par l'opérateur FREE Mobile, concernant les bourgs de Vic et de Longues.

Il est important de préciser que la commune n'a, à aucun moment, sollicité l'installation de ces antennes, seul l'opérateur est à l'initiative de ces implantations. Le Maire ne peut en aucun cas s'opposer à ces projets, s'ils respectent les règles d'urbanisme applicables.

Les lieux des projets retenus par FREE :

- un terrain privé : la toiture d'un bâtiment OPHIS (rue des grands creux) ;
- la Queyria à Longues.

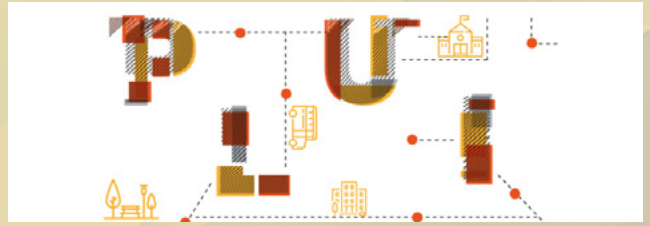
Toute personne peut solliciter gratuitement auprès de l'ANFR une mesure d'exposition aux ondes électromagnétiques, dans un logement ou tout lieu accessible au public.

LA DEMANDE PEUT ÊTRE FAITE EN LIGNE SUR : www.anfr.fr/maitriser/les-installations-radioelectriques/faire-une-demande-de-mesure

POUR EN SAVOIR PLUS VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER LE COMMUNIQUÉ DE LA VILLE et les pièces annexes au projet sur www.vic-le-comte.fr > rubrique Mon quotidien > Urbanisme



LE PLUI : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ESSENTIEL POUR STRUCTURER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

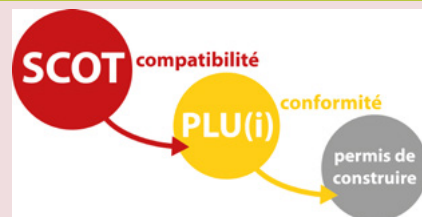


Après plusieurs phases d'élaboration débutées en janvier 2018 et à la suite de la clôture de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été arrêté par délibération le 28 août 2025 par le Conseil Communautaire de Mond'Arverne.

Il s'agit d'un document cadre et de planification de l'urbanisme à l'échelle communautaire s'appliquant sur les 27 communes membres. Il définit pour les dix années à venir le projet de territoire déclinant une vision stratégique en règle avec l'urbanisme et les autres documents avec lesquels il est compatibles tels que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) le SRADDET ou encore la loi Climat et Résilience, respectant ainsi la hiérarchie des normes.

C'est un document évolutif pouvant être révisé ou modifié si besoin.

POUR PLUS D'INFOS, consulter la carte interactive et le document dans son intégralité rendez-vous sur www.vic-le-comte.fr rubrique Mon quotidien>Urbanisme ou contactez le service Urbanisme de Mond'Arverne Communauté par mail : urbanisme@mond-arverne.fr



RÉVISION DU SCOT GRAND CLERMONT

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme créé en 2000 déterminant à l'échelle du territoire l'organisation spatiale et les grandes orientations de son développement pour une durée de 20 ans.

La révision du SCoT du Grand Clermont a été engagée par délibération du Conseil Syndical du 8 décembre 2022.

Dans le cadre de sa révision plusieurs temps d'échange et de concertation à destination du public ont eu lieu en septembre. C'est ainsi l'occasion de mettre en œuvre un projet de territoire solidaire, innovant et collectif à l'horizon 2050.



Plus d'infos sur : www.legrandclermont.fr/scot/la-revision-du-scot/

Les actions

AU QUOTIDIEN SUR LA COMMUNE

PASSAGE DU JURY POUR LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Depuis 2014, la ville est labellisée 2 fleurs Villes et Villages Fleuris : un label important mettant en lumière le patrimoine végétal, la mise en valeur de la ville par ses espaces verts, fleuris et naturels ainsi que les techniques employées au quotidien pour préserver ceux-ci et l'environnement local.

À intervalles réguliers, ce label est contrôlé par la visite officielle d'un jury composé de professionnels. Le passage de ce dernier a eu lieu le 22 mai 2025 afin d'évaluer les évolutions en place depuis la dernière visite.

Une visite de la ville a donc été organisée en un temps imposé et sur un parcours prédéfini avec des critères

particuliers à respecter. Celle-ci s'est effectuée en présence de M. le maire : Antoine Desforges, assisté par l'adjointe à l'environnement : Mme Catherine Fromage, la référente des labels : Mme Patricia Chaput, la directrice des services : Mme Murielle Prunet, ainsi que des représentants des services impliqués dans ce label : les services techniques et espaces verts et le service communication. Après l'annonce des résultats de ce contrôle, la commune reste à ce jour labellisée avec deux fleurs au compteur.



DISTRIBUTION DE COMPOST : UN PARTENARIAT QUI PERDURE

Cette année encore, en partenariat avec le SICTOM, une quinzaine de m³ de compost ont été distribués fin mars aux habitants. Une douzaine de jardiniers en herbe ont ainsi pu amender leurs plantations avec le compost fourni.



FÊTE DE LA NATURE : RETOUR SUR UNE NUIT D'OBSERVATIONS

Les participants accompagnés par l'ADVEP ont pu contempler les multiples papillons de nuit présents sur les abords du plan d'eau des Orleaux et quelques familles de chauve-souris en pleine chasse nocturne.

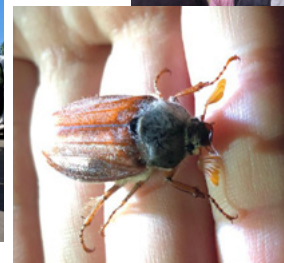


LES ASSOCIATIONS VICOMTOISES INVESTIES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Comme chaque année en mars, le Club Nautique de Longues, en partenariat avec la ville s'est engagé pour rendre propre les abords de l'Allier. Un moment convivial durant lequel de nombreuses familles habituées sont venues prêter mains fortes et participer avec leurs enfants à nettoyer les berges de l'Allier, environnement naturel local si précieux.



Dans le cadre de « J'aime la nature propre », la société de Chasse L'Alouette a également organisé une opération de ramassage de déchets sur les chemins ruraux de la commune en avril visant à sensibiliser le public à la propreté des espaces naturels et à sa préservation.



Respecter

NOTRE ENVIRONNEMENT



J'♥ MA VILLE,
JE LA RESPECTE !

Outre le nettoyage de la ville effectué régulièrement et au quotidien par les agents du CTM, chacun est responsable de ses actes !

À l'heure où les incivilités se multiplient sur le domaine public, lieu de vie partagé par tous, il est primordial de rappeler que la propreté est un engagement et une responsabilité de chaque habitant.

Par exemple, il convient de ne pas laisser vos ordures en dehors des Points de Collectes de Proximité même si ceux-ci sont pleins, de ne pas laisser vos litières et autres dépôts dans les poubelles de ville destinées seulement aux petits déchets ou de faire des dépôts sauvages en plein champ !

L'équipe de nettoyage, même si elle est renforcée durant la période estivale, notamment pour couvrir l'ensemble des manifestations culturelles et associatives, ne doit pas pâtir des actes irrespectueux de quelques-uns et qui sont très contraignants au quotidien. **Actuellement le déblayage de tous ces agissements représente 40h/semaine qui devraient être employées à d'autres priorités. Ces manquements passibles d'amendes sont aussi malvenus vis-à-vis des vicomtois(es) respectueux et visiteurs subissant eux aussi leurs conséquences.**



Déjections canines
35 €
d'amende

STOP aux incivilités!

Dépôt sauvage
135 €
d'amende*

J'♥ ma ville,
je la respecte !



LA DÉCHETTERIE DE VIC-LE-COMTE

Pour rappel concernant vos déchets volumineux, vos encombrants et vos tailles végétales, la déchetterie de Vic-le-Comte gérée par le SICTOM Issoire-Brioude est accessible librement du lundi au samedi aux horaires suivants :

- horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars, de 8h à 18h sans interruption
- horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre, de 8h à 19h sans interruption.

Elle est également ouverte aux professionnels.

ZAC Les Meules • Contact : 04 73 69 23 82



Respecter

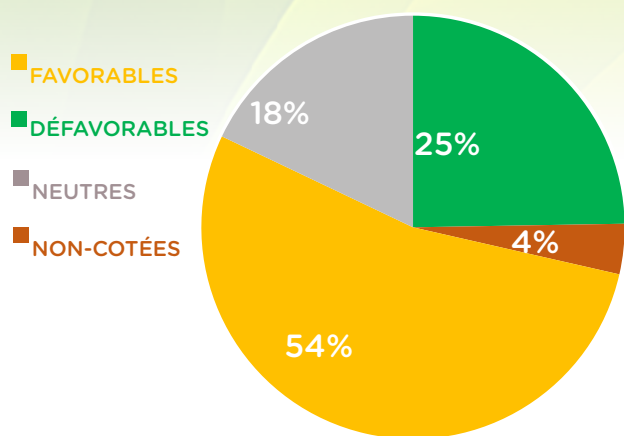
NOTRE ENVIRONNEMENT

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

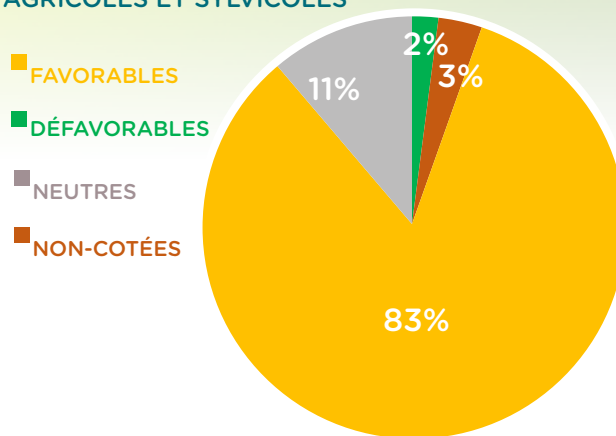
L'analyse de l'impact environnemental de l'exercice 2025 porte sur les axes 1 « Lutte contre le changement climatique » et 6 « Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles » et sur la totalité des dépenses d'investissement sauf celles relatives à l'annuité de l'emprunt.

En 2025, les mandats analysés au titre du budget vert représentent un total de 2 917 692,61€.

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



AXE 6 : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, & PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICILES ET SYLVICOLES



PERMIS DE VÉGÉTALISER



Depuis plusieurs mois, la commune a mis en place le Permis de végétaliser : « Plus vert à Vic' » dans le but de permettre aux particuliers le souhaitant d'investir le domaine public en le végétalisant. Pour rendre la ville verte et fleurie il est donc autorisé de planter les façades de bâtiment, pieds d'arbres ou de murs, etc.

Six demandes ont été reçues en 2025 en mairie dont deux abandonnées par les demandeurs et une refusée car non conforme au règlement instauré.

À ce jour trois ont été réalisées : deux à Vic' et une à Lachaux.

Si vous avez un projet merci de remplir au préalable le dossier de demande destiné au permis de végétaliser disponible en mairie ou sur www.vic-le-comte.fr – rubrique Mon quotidien – Environnement et attendre le retour des services de la ville concernés par le projet. Après obtention d'une réponse favorable, la réalisation de votre projet sera accompagnée afin de le mener à bien.



JARDINS FAMILIAUX, À VOS PLANTATIONS !

Avec les beaux jours, vous souhaitez profiter d'un petit coin de terrain où faire pousser fleurs et légumes ?

La ville vous propose des parcelles de jardins familiaux présents sur deux terrains de la commune : à Vic' « Sételle » et l'autre à Lachaux.

Pour vous inscrire rien de plus simple, il suffit de compléter la « fiche de demande » et de la retourner en Mairie, accompagnée de votre justificatif de domicile (retour par mail à info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr ou à l'accueil).

Elle est disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville : rubrique Mon quotidien > Cadre de vie > Jardins familiaux.



France services

PROCHE DE VOUS

Bilan DE L'ANNÉE ÉCOULÉE...

2025 a de nouveau été une année très active pour France services.

Pas moins de 17 063 personnes sont venues pour effectuer au total 18 512 actes. Les agents ont accueilli 569 personnes supplémentaires et effectué 898 actes en plus, par rapport à l'année

2024. Fort succès pour ce service de proximité !

Les usagers proviennent principalement de Vic-le-Comte, soit 3 656, l'an passé, ce qui représente 63.51% des demandes. Il est vraiment conseillé de prendre rendez-vous pour être accompagné au mieux dans vos démarches.

LES ATELIERS DE FRANCE SERVICES

Depuis janvier 2026, 30 ateliers numériques d'initiation à l'informatique, de 1h chacun, ont été réalisés par les agents FS lors de séances en individuel, sur place dans les locaux.

Il s'agit par exemple d'apprendre à télécharger et retrouver ses documents, de trier ou de stocker des fichiers informatiques, d'enregistrer et de joindre des dossiers par mail, de consulter sa boîte mail, d'envoyer un message ou de répondre, de transférer des fichiers, naviguer sur internet, d'utiliser France connect, de prendre des informations sur son espace personnel des impôts ou de la CAF, d'utiliser Améli.fr ou encore son espace santé, mais aussi de débiter avec l'usage d'un traitement de texte, créer ses fichiers et dossiers... Certains usagers dépourvus d'informatique à domicile avaient besoin d'installer et d'apprendre à utiliser des applications nécessaires à la vie quotidienne, sur leur téléphone mobile, comme Doctolib par exemple, améli.fr, la carte vitale.

France services organise par ailleurs, des ateliers d'animation et d'information très régulièrement dans ses locaux ou des dans des salles communales, en collaboration avec ses partenaires et en adéquation avec les besoins ressentis ou communiqués par les usagers.

LES PLUS RÉCENTS :

- Le 10 janvier 2026, avec la CPAM : thématique, créer son espace améli, l'utiliser mode d'emploi, installation de la carte vitale numérique sur tél mobile, introduction sur l'importance de se créer son espace santé (5 personnes)
- 26 janvier 2026, avec l'association ADIE : tout savoir sur la micro-entreprise, avant de se lancer (3 personnes)
- 6 février 2026, également avec l'ADIE : tout savoir pour devenir entrepreneur (2 personnes)
- 21 avril 2026, avec la CARSAT : le parcours « bienvenue à la retraite », accompagnement et astuces utiles (adm, aides, activités...) (1 personne)

• **le 2 juin, 14h à 16h, a également eu lieu un autre atelier en partenariat avec la CPAM et la Mission locale, une session pour les jeunes : installer et utiliser son espace améli sur ordinateur ou téléphone (appli), la carte vitale numérique, l'espace santé**

• **Et le 5 juin à 9h30, avec l'ADIE, une animation sur la thématique de l'entrepreneuriat des femmes.**



L'équipe de France Services vous accueille.



France Services en continuité de la Mairie et de la Police Municipale.

LES PERMANENCES PROPOSÉES...

Retrouvez la totalité des permanences organisées à France Services tout au long de l'année et la liste complète des partenaires sur le site internet de la ville :

rubrique Mes démarches > France Services > Les partenaires et permanences.

À noter, une nouvelle permanence sera accessible avec le Planning Familial dès septembre.

2026
Permanences mensuelles
le planning familial 63

MAISON FRANCE SERVICES
PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE
63 270 VIC-LE-COMTE
MERCREDI 09 SEPTEMBRE de 14h00 à 17h00
MERCREDI 26 NOVEMBRE
Télé : 04 73 69 21 28

MAISON DES SOLIDARITÉS
73, RUE DE LA GARENNE
63 730 LES MARTRES-DE-VEYRE
MERCREDI 14 OCTOBRE
MERCREDI 16 DÉCEMBRE
Télé : 04 73 37 12 07

INFORMATION, ÉCOUTE, ORIENTATION

Sur rendez-vous
Ouvert à tou.te.s
Gratuit et anonyme

Un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement autour des sexualités, des droits, de la santé sexuelle et de la lutte contre les violences et discriminations.

RENSEIGNEMENTS

Tel. 04.73.69.21.28

Parvis de l'Hôtel de Ville

Lundi : 8h30 – 12h30 • 13h30 – 18h30
Mardi : 8h30 – 12h30
Mercredi : 8h30 – 12h30 • 13h30 – 17h30
Jeudi : 8h30 – 12h30
Vendredi : 8h30 – 12h30 • 13h30 – 17h30
Samedi : 8h30 – 12h30



Toute l'actualité de France Services sur Vic.info

Vic-le-comte

AUX CÔTÉS DES ENFANTS & DES JEUNES

Journée parisienne pour le CME

Les élus du 1^{er} Conseil Municipal des Enfants ont vécu une journée inoubliable à Paris en octobre 2025 avant leur départ de mandat et laisser leur place au nouveau CME de 2026.

Ils ont pu visiter le Sénat et l'Assemblée nationale où ils ont été accueillis par la sénatrice Marion Canalès et la députée Delphine Lingemann pour les guider et

échanger sur le fonctionnement de ces institutions.

Accompagnés par les élèves mais aussi par les représentants du CME, les enfants ont pu également participer à une séance de questions au Gouvernement.

Un grand bravo à nos anciens petits élus pour leur engagement citoyen tout au long de leur mandat !

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants pour 2026

En novembre dernier s'est tenue la réélection du Conseil Municipal des Enfants (CME) dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant. Les écoliers des deux écoles élémentaires de Vic' et de Longues ont donc voté pour les trois listes qui c'étaient présentées.

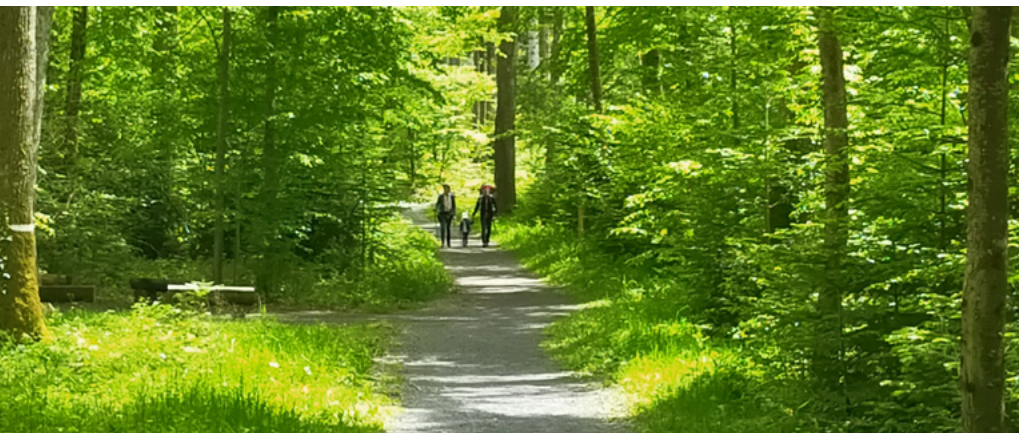
À Longues, ce sont les « Salamandres imaginaires » qui ont remporté le plus de voix, quant à Vic', c'est la liste «Les écolos» qui a été élue. La passation des fonctions entre les anciens petits élus et les nouveaux a été effective le mercredi 03 décembre 2025. À cette occasion, M. le Maire : Antoine Desforges, l'Adjointe à l'Éducation, Enfance et Jeunesse : Eva Cubizolles, les conseillers municipaux de la commission Enfance Jeunesse ainsi que

les responsables du service périscolaire et CME ont fait ensemble le point sur ce premier mandat vicomtois avant d'intégrer officiellement les nouveaux élus qui ont chacun reçu leur « kit du Petit Conseiller ». Après une visite de la mairie, la passation s'est clôturée avec la première participation des enfants à une manifestation vicomtoise à l'occasion du lancement des illuminations de Noël de la ville où ils ont pu couper le ruban !

Les élus du précédent mandat sont repartis ravis avec un livre-photos souvenirs de toutes leurs actions durant ces 2 années.

Une réunion d'information s'est tenue par la suite afin de présenter une partie de l'équipe suivant le CME (élus et techniciens), les élus enfants des deux

groupes scolaires, les objectifs et le fonctionnement du CME. Un pot de l'amitié a conclu ce temps d'échanges en présence des parents des enfants fraîchement élus. En place pour deux ans, ils vont pouvoir amener de nouvelles idées et proposer, comme leurs prédécesseurs, des projets ambitieux et novateurs tout en découvrant les fonctions des élus au sein de la mairie.



LA NOUVELLE QUÊTE DE MAX ET CLÉMENTINE

Le CME vous invite à la découverte des bois de la Comté le 27 Juin de 14h à 17h.

Différents ateliers vous attendent pour un après-midi ludique de sensibilisation à la protection de l'environnement, de la faune et de la flore de notre territoire avec spectacle sur le cycle de l'eau. Sur inscription dès 6 ans



École de Longues

POINT SUR LA CITÉ SCOLAIRE INCLUSIVE

Lancement de la 2^{ème} tranche de travaux des écoles de Longues

LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY

Initialement prévue en avril 2025, le démarrage de la 2^{ème} tranche a été décalée à 2026 pour des raisons techniques (retard du chantier de la 1^{ère} tranche ; ouverture d'une classe de maternelle supplémentaire nécessitant de repenser l'organisation des espaces disponibles) **et financières** (optimisation des recherches de financements).

MONTAGE FINANCIER

Cette 2^{ème} tranche de travaux d'un montant prévisionnel de **2 045 131 € HT** (travaux + études) a fait l'objet de nombreux financements pour ce projet ambitieux et novateur :

- **État : 375 000 €**
au titre de la DETR 2024 ;
- **État : 335 857 €**
au titre de la DSIL 2025 ;
- **État : 113 878 €**
au titre du fonds vert 2024 ;
- **Département du Puy-de-Dôme :**
60 667 € au titre du FIC 2022
et **148 138 €** au titre du FIC 2026 ;
- **Région Auvergne Rhône-Alpes :**
34 928 € dans le cadre de l'Appel à Projet « Bois Construction » ;
- **CAF : 75 000 €** au titre d'une subvention d'investissement.

Le montant total des subventions s'élève ainsi à 1 143 468 € HT ce qui représente 56 % du montant prévisionnel (travaux + études).

PLANNING

Une réunion de démarrage s'est tenue le 6 mai dernier avec les entreprises pour lancer la période de préparation du chantier.

Le déménagement de l'école maternelle se fera pendant les vacances d'été. La nouvelle école transitoire sera installée à proximité immédiate de l'école actuelle au niveau de l'espace vert où il y a actuellement un panier de basket.

Les travaux de rénovation et d'extension de l'école maternelle pourront ainsi démarrer dès septembre 2026. La durée des travaux est estimée à 15 mois.



Projections : Marcillon Thuilier Architectes (MTA)

On continue avec le dispositif argent de poche !



Comme à chaque saison estivale et depuis maintenant 3 ans, une quarantaine de jeunes vont pouvoir découvrir les services de la ville tout en bénéficiant d'une petite rémunération (15€/demi-journée) en contrepartie des petites missions qu'ils effectueront. Un engagement qui rencontre un fort succès à chaque nouvelle édition. Nous souhaitons la bienvenue à ces jeunes vicomtois(es) investis !

Le retable des Vertus une restauration exceptionnelle pour un joyau de la Renaissance



La Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte, édifiée au XVI^e siècle par Jean Stuart et Anne de la Tour d'Auvergne, abrite un remarquable retable Renaissance, élément majeur du patrimoine communal. Réalisé vers 1520 par des artisans florentins, cet ouvrage sculpté dans la pierre calcaire de Limagne constitue l'un des ensembles décoratifs les plus précieux de l'édifice.

D'une hauteur de 7 mètres pour 3,24 mètres de large, le retable est organisé en deux registres. Le registre inférieur représente les Vertus cardinales : la Justice, la Tempérance et la Prudence, auxquelles s'ajoutait autrefois la Force, aujourd'hui disparue. Le registre supérieur est consacré aux Vertus théologiques : la Foi, l'Espérance et la Charité. L'ensemble repose sur une base maçonnée et une prédelle, et était initialement surmonté d'un couronnement orné de trois statues aujourd'hui disparues.

Depuis de nombreuses années, le retable subit d'importantes dégradations liées aux remontées capillaires et à la cristallisation de sels solubles dans la pierre. Une première campagne de restauration menée en 1997 par l'atelier Mérimod, sous la direction de François Voinchet, Architecte en chef des Monuments historiques, avait permis de limiter les effets de l'humidité grâce à la mise en place d'une barrière étanche. Toutefois, les sels présents dans la pierre n'avaient pu être totalement éliminés.

Face à la persistance des altérations, une nouvelle étude a été récemment réalisée par Michel Trubert, architecte en chef des Monuments historiques et Olivier Rolland, conservateur-restaurateur. Ce diagnostic a permis d'identifier précisément les mécanismes de dégradation et de définir un protocole de conservation ambitieux : le dessalement complet du retable par bains successifs, opération qui nécessite la dépose d'une partie de l'œuvre.

La partie concernée représente près de 5 tonnes de pierre. Les blocs seront immergés dans plusieurs bacs contenant de l'eau déminéralisée afin d'extraire progressivement les sels accumulés au fil des siècles. Trois bains successifs, d'une durée d'environ huit mois chacun, seront nécessaires pour assurer l'efficacité du traitement.

Le chantier, d'une durée globale estimée à trois ans, comprendra les phases de dépose, d'analyses, de dessalement, de séchage, puis de remontage du retable. Samuel Gibiat, conservateur général du patrimoine à la Drac supervisera le suivi de ce projet d'envergure. Le coût total de l'opération s'élève à 437 651,50 €.

Ce projet patrimonial bénéficie d'un soutien financier important :

- 50 % financés par l'État, par l'intermédiaire de la DRAC ;
 - 15 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - 20 % par le Département du Puy-de-Dôme.
- Le reste à charge pour la commune s'élève à 65 647,73 €, soit 15 % du montant total.

Afin d'accompagner cette restauration exceptionnelle, la commune lancera une collecte de dons en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Le lancement officiel de cette souscription interviendra à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, lors d'une conférence-concert proposée par Cyrille Fayolle, Professeur d'histoire et Adjoint au maire en charge de la culture et du patrimoine remarquable.



VIC-LE-COMTE ENTRE HÉRITAGE HISTORIQUE ET VIGNERON

**Vous êtes curieux ?
Vous souhaitez en savoir plus sur le patrimoine de la commune et toutes ses richesses, retrouvez prochainement le nouveau livret de Petites Cités de Caractère® disponible sur les lieux d'accueils habituels (Mairie, France Services, Médiathèque, Point Info Tourisme estival à la Halle du Jeu de Paume).**

Du nouveau CÔTÉ PROS & SERVICES !



Maison de santé vicomtoise

Rue du Puits

Accès soins - cabinet infirmier

04 73 73 86 57 - 06 73 51 88 92

Mélusine LAVILLE, Alice GAY, Aurélien
JARLIER, Maëlle BLACHERÉ

Cabinet médical Pasteur
médecins généralistes

09 73 03 09 13

Catherine THOMAS, Pierre GLACE, Elodie
DUCROS, FERVEL Lucie HERBET, Anthony
ALBOUY

Psychologue

Thérapies EMDR et cognitives

Sophie BOUARD

06 29 47 98 30

Ostéopathes D.O. :

Illona BONIDAL

06 67 24 72 10

Anne DUCHER

07 82 37 42 33

Infirmier en pratique avancée :

Olivier PEREZ

06 25 47 08 87

Orthophoniste :

Marie-Pierre LAMOUR

06 19 09 31 65

Audioprothésiste:

Loïc DEQUAIRE

09 85 00 99 89

Arverne Audition

Audioprothésiste

186 bd du Général de Gaulle

Longues

04 73 35 82 97

Autour de l'iris

Opticiens

Anciennement Centrale d'Optique

63, bd du Jeu de Paume

04 73 69 00 68

Chiropracteur

Maxime AMEIL

Pôle Bien-être Dékodacc

ZAC Les Meules - 62 rue de la Taille

06 67 93 94 24

Infirmière

Cabinet infirmier ARTAUD/PAJOT

ZAC des Meules

106, rue de la Taille

07 45 09 09 38

Vétérinaire de la Comté

Cabinet vétérinaire du Dr Andréa Morabito

ZAC Les Meules

04 44 44 83 56

www.cvdela.comte.com

Conseil reno+

Travaux de rénovation et réaménagement

54, bd du Jeu de Paume

06 75 37 56 64

Contrées oubliées

Conceptrice de voyages sur mesure

217 chemin des Bois de la Comté

Bord

06 02 27 36 68

www.contrees-oubliees.fr

Dogwash

Station de toilettage 100% autonome

Parking de Super U

Étude notariale

Maître Victoria MARIE

186 bd du Général de Gaulle

Longues

04 87 83 04 16 - 06 60 14 06 84

victoria.marie@notaires.fr

L'Hortie

NOUVEAU POINT DE RETRAIT

Traiteur à emporter et à domicile

5 rue Alexis Chavarot

07 71 17 49 81

L'univers de Lo'

Prothésiste ongulaire

2, rue des Cours

Lachaux

06 80 88 75 10

Mia Bella

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Distributeur de pizzas

place de la République

Millésime

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Restaurant

place de la République

04 73 73 01 35

www.restaurantmillesime.fr

SGA informatique

Services informatiques :

assistance, réparation, formation

54, bd du Jeu de Paume

07 67 38 18 67

Tabac Presse

Le Jeu de Paume

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Mme RÉTIF et M. GRUYELLE

133 bd du Jeu de Paume

04 73 69 17 87

Tabac Presse

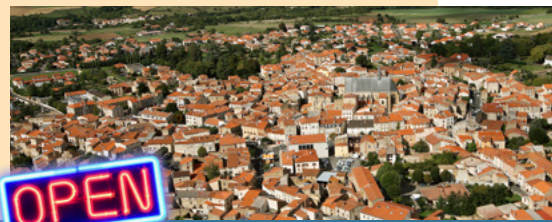
Longues

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Mme JACOB

rue du Clos Ste Marguerite

04 63 22 83 49



Vous souhaitez que votre entreprise paraisse dans cette rubrique et soit référencée sur notre site internet > rubrique «Côté pros» ?

Envoyez votre demande à
communication@mairie-vic-le-comte.fr

Vic-le-Comte

– COLLECTION –



2^{ÈME} NUMÉRO LES SECRETS DE LA COMTÉ :
DÉCOUVREZ LES FONTAINES DE VIC' !

24 PAGES D'HISTOIRE, D'ANECDOTES,
DE PHOTOS ANCIENNES...
UN VÉRITABLE RECUEIL HISTORIQUE !

**Prix de
vente : 10 €**



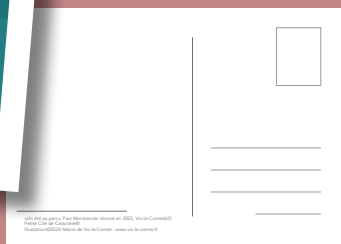
PROCUREZ-VOUS ÉGALEMENT
LE 1^{ER} NUMÉRO DE LA COLLECTION :
LA SAINTE-CHAPELLE !



L'AFFICHE VINTAGE 2026 !

UNE NOUVELLE ILLUSTRATION Rassemblant toute la
nature et les activités du bord de l'eau
avec notre rivière iconique !

FORMAT A3
ÉGALEMENT DISPONIBLE EN FORMAT CARTE POSTALE



TOUJOURS DISPONIBLES LES ÉDITIONS 2024 ET 2025



Prix de vente :
AFFICHE A3 : **5 €**
CARTE POSTALE : **1 €**

PRODUITS DISPONIBLES À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
ET AU POINT INFOS TOURISME

Vos transports

AU QUOTIDIEN

Vic-le-Comte continue d'encourager les mobilités



LE PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE JUSQU'À L'ENTRÉE DE VILLE

La piste cyclable existante entre Longues et Vic' a été prolongée par les services du Département depuis le rond-point de la ZAC des Meules jusqu'au pont de Binet. Des quilles de protection ont été installées afin de sécuriser les piétons et vélos utilisateurs de celle-ci. Une signalétique complète a également été mise en place au sol pour finaliser le chantier. De quoi poursuivre votre parcours en toute sécurité de Longues au bourg de Vic'.

UNE NOUVELLE AIRE DE SERVICE POUR LES CYCLISTES

De nouveaux aménagements ont été installés place de l'Olme afin de proposer aux cyclistes du quotidien comme aux amateurs de quoi entretenir leur vélo. Ainsi, une aire d'outillage complète et en libre accès permet de contrôler la pression et de gonfler tous les types de pneus (VTT, route, cyclotouriste, vélo enfant...). Cette borne multifonctions permet également d'effectuer des petites réparations en toute autonomie.

Ce nouvel aménagement offre aux cyclistes un point d'arrêt pratique et fonctionnel à proximité d'arceaux pour stationner les vélos, d'une table de pique-nique, d'un accès à un point d'eau et du fléchage vers les toilettes publiques tout prêt. De quoi faire une pause bien méritée lors d'une balade.

Le coût global de l'opération s'élève à 5 187,08 € HT, avec le soutien de l'ADEME, qui a accordé une subvention de 2 173,18 €.

Des actions qui permettent d'encourager les déplacements à vélo et d'améliorer le cadre de vie pour les habitants comme pour les visiteurs.



LE COVOITURAGE, POURQUOI PAS VOUS ?

Solution simple, économique et conviviale, le territoire de Mond'Arverne Communauté compte au total 10 aires et points de rendez-vous.

Les avantages : moins de frais : jusqu'à 1 500 €/an d'économies, moins de circulation et de pollution : un geste pour la planète, plus de convivialité : pensez à partager vos trajets!

Toutes les infos et l'aide financière sur : smtc-clermont-agglo.fr/covoiturage
 Trouvez vos covoitureurs sur la plateforme MOV'ICI en un clic !

Plus d'infos sur www.mond-arverne.fr



mov'ICI
 avec  **La Région**
 Auvergne-Rhône-Alpes

Plan de mobilité simplifié de Mond'Arverne

Se déplacer est l'un des enjeux primordiaux de notre quotidien. Pour faire ses courses, aller à ses loisirs, se rendre à un rendez-vous médical et surtout pour aller travailler. La mobilité est au cœur de nos vies !

À Mond'Arverne Communauté le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) a été élaboré afin de répondre aux besoins de mobilités des habitants et des acteurs du territoire. Ainsi il vise à construire la mobilité de demain pour renforcer les liens entre les 27 communes de la communauté en intégrant chacun des enjeux ciblés par les utilisateurs des moyens de transports, premiers concernés par le projet.

De ce fait, 11 entretiens individuels avec les acteurs clés de notre territoire ont permis de projeter un maillage adapté et différent. Région Auvergne RhôneAlpes (TER, transports scolaires et interurbains), Département du Puy-de-Dôme, DDT63-mission mobilité, Agglomération Pays d'Issoire, Agence d'urbanisme Clermont Massif Central, Vélo cité 63, Plateforme départementale des mobilités solidaires et durables, association

Pra de Serre Développement, Banque de France, co-voiturage Auvergne : tous ont participé à des échanges. Le diagnostic a aussi été posé par des ateliers participatifs auxquels les élus municipaux étaient présents.

Trois grands engagements ressortent du PDMS, garantissant une qualité de vie améliorée et un environnement protégé :

- **connecter les 27 communes** du territoire avec les pôles d'emploi, de services et de loisirs ;
- **offrir des alternatives** autres que l'utilisation de la voiture individuelle pour les trajets du quotidien ;
- **contribuer à la transition écologique** en favorisant les modes de déplacement collectifs et doux dans le but de préserver au mieux l'environnement.

Le 1^{er} janvier 2028, la compétence mobilité sera transférée au SMTC-AC. Cette adhésion permettra d'intégrer le territoire dans un réseau de transports plus vaste.

En attendant, plusieurs actions concrètes sont développées sur le long terme, déjà utilisées et continueront

à se construire. Vous pouvez donc profiter :

- du développement d'un réseau de «stop» organisé ;
- de la mise en place d'un Transport d'Utilité Sociale en partenariat avec la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme ;
- d'un réseau de covoiturage en plein essor ;
- du déploiement d'axes de circulation à vélo plus sûrs ;
- de la création d'une aire multimodale au carrefour d'Orcet / La Roche Blanche, pour faciliter les correspondances entre différents modes de transport ;
- du développement de services de Transport à la Demande (TAD) et de lignes régulières adaptés aux spécificités de nos communes rurales ;
- de services de location de vélos à assistance électrique (VAE) et de véhicules intermédiaires.

À vous de choisir et d'élaborer votre propre plan de mobilité !

**POUR PLUS D'INFOS
CONTACTEZ LE SERVICE
PCAET-MOBILITÉ
AU 04 73 39 62 00**



L'actu

EN BREF

Du nouveau dans les services



Audrey Carayol
Responsable Administration
Générale et Citoyenneté



Laurent Genestoux
Responsable de l'équipe Espaces
Verts, Cadre de vie et Voirie



Anaïs Burias-Moreira
Responsable du Service
Vie Associative, Culture,
Événementiel et patrimoine



Jonathan, Dimitri, Enzo et Laura
les renforts saisonniers des Services Techniques

Les horaires d'été de vos services

DU 6 JUILLET AU 29 AOÛT

ACCUEIL MAIRIE

Horaires habituels :
Les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Les après-midi dès 13h30 jusqu'à : 18h30 le lundi,
17h30 le mercredi et 16h30 le vendredi

SAUF FERMETURE
TOUS LES MARDIS et JEUDIS APRÈS-MIDI

FRANCE SERVICES

Ouverture au public
de 9h à 12h du lundi au samedi
et de 14h à 17h les lundis, mercredis et vendredis.



FERMETURE le 18 juillet, jour de brocante.



Retour du plan canicule

Un registre nominatif des personnes vulnérables, personnes âgées ou handicapées isolées à domicile est constitué en Mairie comme chaque année en cas du retour du plan canicule. Il permettra, lors du déclenchement de celui-ci, de contacter les personnes figurant sur cette liste dans le cadre d'actions de prévention.

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, merci de vous signaler directement en Mairie ou au 04 73 69 02 12.
Vous pouvez nous indiquer toute personne vulnérable dont vous connaissez la situation difficile.

N° INFO CANICULE :
0 800 06 66 66
de 9h à 19h

Bulletin d'informations municipales
Publication de la Mairie de Vic-le-Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges • Responsable de publication : Patricia Chaput
Rédaction : Émilie de Miras-Villeneuve • Conception et réalisation : Malcie Auzary-Vendanges
Crédit photos : Mairie de Vic-le-Comte, Marcillon Thuilier Architectes (MTA), France Services, PLUI, SCoT,
Mond'Averne Communauté, Mov'ici, Petites Cités de Caractère®, Fête de la Nature, Freepik
Impression : Imprimerie Champagnac (15) • Dépôt légal : Juin 2026



Ils ont la parole



Majorité

AVANÇONS ENSEMBLE

Vicomtoises, Vicomtois,

Le 15 mars dernier, une large majorité de Vicomtois(es) nous a renouvelé sa confiance et nous les en remercions sincèrement. Depuis, notre majorité est pleinement mobilisée au service de la ville, dans la continuité du travail engagé depuis 2008 pour faire vivre notre commune dynamique et attractive.

Dans un contexte financier difficile pour les collectivités, nous avons fait le choix de préserver des services publics de proximité de qualité, avec une attention particulière portée à la jeunesse, aux

familles et à nos aînés. Conforter les écoles, maintenir les solidarités et accompagner le quotidien des habitants sont nos priorités.

Nous continuerons à soutenir les associations, les manifestations culturelles et sportives qui animent notre petite cité vivante de caractère et renforcent le lien entre habitants. Ces moments sont l'occasion de venir à notre rencontre pour échanger sur vos attentes et votre vision pour l'avenir de Vic car c'est ensemble que nous la ferons avancer pleinement.



avancons.ensemble.vlc

www.avancons-ensemble-vlc.fr



Opposition

VOUS ÉCOUTER POUR L'AVENIR

Cher(e) Vicomtois(e),

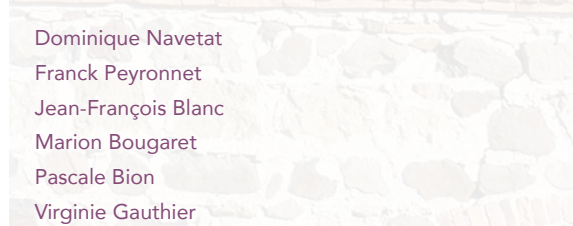
Lors du vote du budget 2026, le conseil municipal a décidé une hausse de 5 % des taux d'imposition. Notre groupe a voté contre cette augmentation, estimant qu'une gestion plus rigoureuse des dépenses et un recours mieux maîtrisé à l'emprunt auraient permis de l'éviter. Cette décision pèsera directement sur le budget des familles vicomtoises, dans un contexte déjà contraint. Seconde mauvaise surprise pour les vicomtois que de découvrir 3 semaines

après les élections, 2 projets d'antennes 5G, sur un terrain communal à Longues et sur un HLM de l'OPHIS à Vic (à 94m de la maternelle). Pourtant ce sont des projets connus de longue date (mandat précédent). Une «communication transparente» et le «travail avec les habitants» n'étaient-ils pas des promesses de campagne ? Espérons que la préfète sera saisie et qu'une mutualisation d'antennes soit possible.



vousécouterpourlavenir

www.vous-ecouter-pour-lavenir.fr



- | | |
|---------------------------|----------------------|
| Antoine Desforges | Véronique Delabre |
| Cécile Durand | Éric Lassignol |
| Jean-Yves Galvaing | Loïc Cathelin |
| Valérie Dupouyet-Bourduge | Cendrine Charbonnier |
| Cyrille Fayolle | Audrey Granet |
| Catherine Fromage | Laetitia Terrisse |
| Laurent Bégon-Margeridon | Shamal Hussein |
| Éva Cubizolles | Julien Menigaud |
| Adrien Pourrat | Thomas Heyraud |
| Patricia Chaput | Fleuriane Rey |
| Jean-Claude Areste | Axel Lopez |
| Annie Seys | |

- Dominique Navetat
 Franck Peyronnet
 Jean-François Blanc
 Marion Bougaret
 Pascale Bion
 Virginie Gauthier

UN JOUR EN Renaissance

Venez costumés
à la mode
du XVI^e siècle !



VIC-LE-COMTE
LES 3 & 4
OCTOBRE

SPECTACLES
SALTIMBANQUES
CAMPEMENTS MILITAIRES
MARCHANDS & ARTISANS
MUSIQUES & DANSES



Création graphique & photos : Service Communication, Mairie de Vic-le-Comte - Traitement gravure du XIX^{ème} siècle : Mairie de Vic-le-Comte - Impression : L'imprimeur à Mazaat (63) sur papier PEFC